MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

Décision n° 4560 du 8 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

NOR : *INTJ1512204S*

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 11440 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424086S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er août 2015 :

Toury, Nathalie Nigend : 154 704 Numéro de livret de solde : 8 012 397

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er août 2015 :

Lebrun, Samuel Nigend : 206 217 Numéro de livret de solde : 8 062 269

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 juillet 2015.

Le général de division,
commandant le pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale,
J. Hébrard